

La Lettre du Maire

N°9
Conseiller général

“ On nous parle beaucoup de la nécessité qu’il y a à maîtriser la croissance urbaine et à réguler nos

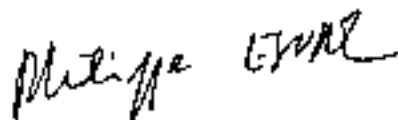


**Philippe
ESNOL**
Maire de
Conflans-
Sainte-Honorine
et Conseiller
général
des Yvelines

habitudes de vie et de consommation. La pénurie d’énergie se profile à l’horizon. La pollution, sous toutes ses formes, est un risque qui menace la santé humaine. Tout le monde aspire à trouver d’autres modes de développement pour notre société. Le grand mot est lâché. Le terme à la mode, c’est celui du développement durable. Très bien. Louable principe. Mais tout dépend de ce qu’on en fait en pratique.

Et là, les mauvaises habitudes reprennent le dessus. Elles ont un nom : compétition aveugle et course au profit. Nous en avons un exemple éloquent avec la décision brutale du Ministre des Transports, Monsieur Dominique Perben, de faire passer l’A 104 par Conflans au péril de la santé et des conditions de vie de milliers d’habitants ainsi que des paysages et de l’environnement. Qu’est-ce qui justifie un tel saccage ? Réponse : l’intérêt supérieur du développement économique à tous crins et le choix du tout routier parce que c’est le plus simple. Peu importe le déséquilibre des régions. La nôtre déjà saturée de tout et, au-delà

mais tout à côté, d’autres régions vides, qui se meurent et qui aspirent à s’équiper. Mais cela n’entre pas dans les calculs à court terme qui ne savent que raisonner dans l’urgence afin de rentabiliser tout ce qui peut l’être le plus rapidement possible. Alors si la ville nouvelle veut agrandir ses zones industrielles et si Peugeot veut appliquer sa politique industrielle, il faut leur donner les moyens qu’ils réclament... c’est-à-dire toujours plus de trafic et de camions. Je ne me résous pas à de tels choix, ni pour Conflans, ni pour mon pays. ■■■■



sommaire

NUMÉRO SPÉCIAL A 104

A 104 : un tracé
inacceptable
page 2

La requalification
de la RN 184
page 3

La réaction de Philippe Esnol
à la décision du Ministre
page 4

L’autoroute près des écoles...
« c’est trop ! »
page 4





A104 : un tracé inacceptable

Le Ministre des Transports et de l'Équipement, Monsieur Dominique Perben, a rendu sa décision concernant le tracé de l'A 104 : elle passerait par Conflans. Une décision que nous contestons pour le bien-être des habitants et de l'environnement.

Le 24 octobre 2006, Dominique Perben a dévoilé le tracé retenu pour le prolongement de la Francilienne : il s'agit du tracé « vert ». Ce tracé, passe par le sud-est de Cergy-Pontoise, Conflans-Sainte-Honorine, Achères et Poissy.

Les arguments du Ministre

Dans le courrier qu'il a adressé au Maire pour lui notifier sa décision, M. Perben note la situation d'engorgement de la N 184 et écarte d'emblée le tracé « violet » par le nord-ouest de Cergy-Pontoise au motif qu'il ne répond pas à l'objectif du bouclage de la Francilienne.

De la même façon, il écarte le passage de l'A 104 par la forêt de Saint Germain qu'il qualifie de « poumon vert nécessaire à l'équilibre de l'Ouest parisien ». Il note aussi que « le tracé noir (par la RN 184) a été unanimement rejeté lors du débat public et ne peut pas répondre aux enjeux d'amélioration du cadre de vie et de liaison de bonne qualité entre Cergy et les autoroutes A 13 et A 14 ». C'est pourtant ce même tracé « noir » qu'il veut imposer sur la totalité du trajet de Conflans ! Où se trouve la logique ? Ou bien faut-il en déduire que les Conflanais sont des citoyens de seconde zone ?

Les raisons objectives de la décision du Ministre

La décision de M. Perben est aberrante pour toute la population conflanaise. On peut légitimement se demander qu'est-ce qui peut justifier qu'on fasse passer l'autoroute, précisément dans le secteur le plus peuplé ? C'est proprement inacceptable... Mais cela répond à une logique qui est celle de tout développement au détriment de l'humain. La liaison Cergy-Poissy est une demande extrêmement forte à la fois de l'agglomération de la ville nouvelle de Cergy et de l'usine PSA de Peugeot, avec le soutien pressant de la Chambre de Commerce Yvelines-Val d'Oise. S'y ajoute le projet d'aménagement du port et de

la plate-forme multimodale d'Achères qui nécessiteront des liaisons. Et c'est là qu'intervient le choix pour le tout routier puisque simultanément, on supprime la gare de triage d'Achères et on abandonne le projet de réalisation de la tangentielle SNCF par l'Ouest parisien. Pour l'environnement et la santé... circulez, y'a rien à voir !

Prolongement ou bouclage ?

Au départ, l'objectif était de boucler la Francilienne. Plus prudemment, les débats de la Commission Nationale de Débat Public ont porté sur le « prolongement » de la Francilienne. Car il faut bien constater qu'en aboutissant sur l'A 13, qui est déjà hyper saturée au niveau d'Orgeval, il ne reste pas grand chose de l'ambition de boucler la Francilienne. Si vous voulez retrouver l'A 86 ou l'A 12, vous devrez remonter sur Rocquencourt. Bon courage ! Quant à prolonger l'A 104 par la Plaine de Versailles... halte là, zone protégée !

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

Cela semble être la devise de nos technocrates. Le tracé retenu par le Ministre ne comporte pas moins de

trois franchissements de la Seine en dix kilomètres : pont de Conflans, passage en sous fluvial à Achères et viaduc à Poissy au-dessus de l'île des Migneaux. Le tout pour la coquette somme de 1,8 milliard d'euros (hors coût des protections) selon l'estimation minimum, aux frais des contribuables.

Le détail qui tue !

Le tracé de l'A 104 tel qu'il est décidé débouche à Orgeval. Comment faire pour retrouver l'A 12 et l'A 86 ? C'est simple, il vous suffira de revenir sur vos pas jusqu'à Rocquencourt (15 kms) par l'A 13. Oui mais l'A 13 est déjà saturée. Du calme amis automobilistes, la solution est trouvée : vous roulez sur la bande d'arrêt d'urgence ! Non ce n'est pas une plaisanterie mais un projet « sérieux » et tant pis pour les véhicules en panne, les véhicules de service, de secours et les ambulances. Imaginez ce que pourra donner un accident bloquant la circulation sur l'A13 entre Orgeval et Rocquencourt. Est-là le progrès ?

RÉUNION PUBLIQUE
D'INFORMATION SUR
L'A104 LE MARDI
12 DÉCEMBRE À
20H45 AU THÉÂTRE
SIMONE SIGNORET.

La requalification de la RN 184

Accessoirement à sa décision sur l'A 104, le Ministre a décidé de la requalification de la RN 184. Dans son discours, il assigne à ce projet de « permettre le développement des transports en commun, des cheminements cyclistes ». C'est une vision particulièrement idyllique mais parfaitement inaccessible pour les Conflanais puisque pour eux la 184 et la 104 ne feraient qu'un et que le trafic routier, avec gros porteurs internationaux s'il vous plaît, y passerait de 50 000 véhicules par jour actuellement, à 150 000.



RN 184 : bienvenue dans les Yvelines !

Pour l'heure, sur le chapitre de la requalification, nous demandons depuis des mois des petits travaux de remise en état et de mise en sécurité de la portion de route entre l'entrée de Conflans et la Croix de Noailles. Des petits travaux que l'Etat est incapable d'assumer faute d'argent. Ainsi il n'est pas possible à l'Etat de refaire les peintures de sécurité au sol, ni de réparer les glissières de sécurité et encore moins de faire marcher les réverbères du pont de Conflans... sans parler du minimum de propreté des bas côtés qui n'est pas assuré... sans parler non plus de la prostitution qui sévit impunément. Dans ces conditions, la promesse du Ministre, de transformer la RN 184 en un petit coin de Paradis pour bobos écolos nous semble pour le moins déplacée.

Gaz d'échappement... On attend les voitures propres !

Le débat public de l'A 104 a eu ses moments surréalistes. Ainsi, à ceux (dont nous sommes) qui s'inquiétaient de la pollution par les gaz d'échappement des véhicules qui ne pourraient manquer d'accompagner l'augmentation du trafic sur le tracé de l'A 104 et qui réclamaient des calculs et des chiffres, d'éminents spécialistes ont répondu qu'ils n'étaient pas en mesure d'évaluer, mais qu'on pouvait escompter que « d'ici là, les moteurs seront moins polluants » (sic). En clair, ce sera moins grave que si c'était pire. Dormez braves gens, on s'occupe de vous !

Une procédure complexe

Le Ministre a saisi la Commission Nationale de Débat Public (CNDP), le 30 mai 2005, du projet de prolongement de la Francilienne (A 104) de Cergy-Pontoise à Orgeval.

La CNDP est une autorité administrative indépendante dont l'objet est de « veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ».

Pour organiser le débat public, la CNDP a créé une Commission Particulière de Débat Public (CPDP). Les réunions publiques se sont échelonnées de mars à juillet 2006. À l'issue du débat public, le président de la CPDP a publié le compte-rendu du débat. La CNDP a dressé le bilan le

27 juillet, sans prendre position sur le projet, la décision appartenant au Ministre.

Celui-ci a pris sa décision en octobre 2006. Elle a été officiellement notifiée au Maire de Conflans par courrier du 24 octobre.

La décision du Ministre ne vaut pas mise en œuvre du projet. Il doit d'abord y avoir enquête d'utilité publique, programmée pour 2009. Le démarrage des travaux aurait lieu en 2011 pour une mise en service en 2015. Cependant, la décision que vient de prendre Dominique Perben a pour conséquence immédiate de faire porter l'enquête publique sur le tracé désigné. C'est ce que nous contestons. Un comité de suivi du projet doit être mis en place sous la présidence du Préfet de Région. ■

“Dites-nous Monsieur le Maire”



Avez-vous été surpris par la décision du Ministre ?

Je ne suis pas surpris qu'il ait choisi le tracé rouge sur le Val d'Oise et sur la partie des Yvelines à partir de Carrières-sous-Poissy puisque ces sections étaient déjà acceptées de longue date par les maires concernés.

En revanche, il n'a jamais été question (depuis quarante ans que durent les études) de faire passer l'autoroute à Conflans. D'ailleurs, depuis l'origine, les emprises qui ont été constituées pour ce projet sont ailleurs.

Quel tracé préconisez-vous ?

Depuis le début, ma position n'a jamais varié. Si l'on veut réaliser le bouclage de la Francilienne, il faut passer plus au large, au Nord-Ouest de Cergy pour retrouver l'A 13 plus en aval d'Orgeval, ce qui réglerait par là même le problème du pont de Meulan et du C13-F13. Ce tracé n'a pas été sérieusement étudié. Il paraît qu'on ne peut pas toucher aux champs du Vexin pourtant parsemés de pylônes ! Visiblement ce n'est pas gênant en

revanche de sacrifier des milliers de femmes et d'hommes condamnés de vivre au bord de l'autoroute. C'est une façon de voir l'écologie que je ne partage pas. Pour moi l'autoroute doit passer par les zones les moins urbanisées.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Je me bats depuis toujours sur ce dossier. Jean-Paul Huchon s'y est beaucoup investi également d'abord en tant que Maire et aujourd'hui en tant que Président de Région. Je compte sur le fait que la Région refuse de s'associer à un tel projet. Le combat continue. Judiciairement nous engagerons tous les recours possibles contre l'Etat sur les plans administratif, de la défense de l'environnement, de la santé publique et même au nom du principe de précaution. Nous soutiendrons également toutes les actions des victimes de l'autoroute, des comités de quartier et des associations de défense des habitants.

L'autoroute près des écoles...

« c'est trop ! »

Nous ne savons pas quelles écoles fréquentent les enfants ou petits enfants du Ministre. Nous sommes prêts, à Conflans, à leur ouvrir les portes de l'un de nos établissements avec accès direct à l'autoroute que leur papa ou grand-papa projette pour nous. Ils seront en bonne compagnie. Jugez-en : Lycée professionnel Simone Weil (615 élèves), école élémentaire Henri Dunant (317 élèves), maternelle Croix Blanche (188 élèves), IMP Les Papillons Blancs (accueil de 40 enfants), centre de loisirs Croix Blanche (accueil de 75 enfants), collège Montaigne (772 élèves), maternelle Le Confluent (302 élèves), école élémentaire Gaston Rousset (329 élèves), école élémentaire Paul Bert (223 élèves), centre de loisirs Paul Bert (accueil de 100 enfants). La palme de la proximité revient aux écoles Paul Bert, Gaston Rousset et Le Confluent qui sont mitoyennes à l'autoroute.

Mobilisé !

Le 24 novembre, en séance publique du Conseil Général, Philippe Esnol a interpellé le Préfet des Yvelines sur les différents dysfonctionnements de l'Etat à l'égard des collectivités territoriales, notamment sur :

- la contradiction des normes prises en compte pour le calcul de la Dotation globale de fonctionnement qui pénalise Conflans,

- l'attribution du contingent préfectoral des logements sociaux par les villes qui le demandent et qui se sont équipées comme Conflans,
- les conséquences des imprécisions des règles de dépollution des terrains de la DRIRE (Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement).

À cette occasion, et avant d'être reçu par le Préfet de Région, il est revenu sur l'A 104.

Combattre les nuisances

Les Conflanais subissent déjà plusieurs pollutions auxquelles s'ajouteraient celles de l'autoroute si elle se réalisait : nuisances sonores, olfactives avec l'usine des eaux, nuisances de la RN 184. Sans compter la proximité de l'A15 ainsi que le trafic provenant des autres communes vers nos gares, source de difficultés de circulation et de stationnement.



Le groupe scolaire Paul Bert-Gaston Rousset-Le Confluent et sur la droite, derrière la haie... l'autoroute.

PHILIPPE ESNOL REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS AU 01 34 90 89 11